Image not found or type unknown

Loyers impayés et appartement détruit

Par **lindoulou**, le **27/01/2009** à **18:00**

Les locataires ont quitté l'appartement sans donner de lettre de préavis. Ils ont déménagé en pleine nuit.

Ils n'ont pas voulu venir à l'état des lieux de sortie. Ils n'ont pas voulu rendre les clés, il a fallu se rendre sur le lieu de travail et les forcer à rendre les clés.

Ils laissent derrière eux des travaux de plus de 5000 euros : évier cassé, faïences cassées, portes enfoncées, poignées détachées, parquets en bois abimés…

La caution est de 1200 euros.

Quels sont les recours que j'ai (au moins pour qu'ils comprennent que ce qu'ils ont faits n'est pas correct).

Merci pour vos réponses.

Par **ardendu56**, le **27/01/2009** à **21:39**

UN HUISSIER DE JUSTICE POURRA VOUS AIDER; il constatera l'état du logement, et pourra vous aider à résoudre votre problème de loyers impayés.

L'huissier de justice intervient quel que soit le document à l'origine de l'impayé (facture, chèque, lettre de change, reconnaissance de dettes).
Dans une action amiable, avant recours à toute procédure.
Si vous le souhaitez, l'huissier de justice peut tenir le rôle de conciliateur, en établissant par exemple un plan de remboursement accepté d'un commun accord, en favorisant une transaction, etc. Il vous économise ainsi frais et délais d'un procès.

Dans une action conservatoire.
L'huissier de justice peut prendre les garanties nécessaires (hypothèques, nantissements, saisies à titre conservatoire.) Ces mesures déclenchent très souvent une médiation entraînant le paiement.

Dans une action judiciaire.
L'huissier de justice met en œuvre les procédures légales afin de contraindre votre client défaillant :

• Injonction de payer : une procédure rapide.
• Recouvrement d'un chèque impayé : l'huissier de justice est le seul à délivrer un titre exécutoire qui permet l'engagement des poursuites.
• Clause de réserve de propriété : le matériel que vous avez livré demeure impayé, l'huissier de justice met en œuvre une procédure rapide et efficace pour récupérer ledit matériel.

J'espère vous avoir utile.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés